



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy
Bâtiment Turgot
Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 01.39

Sites : www.cgc-dgfip.info / www.snc-dgfip.info

Adresses mail : cgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr
snccgcdgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC Visioconférence du 08 janvier 2021 avec la Direction Générale

Reprise des audio/visio conférence en ce début d'année 2021 entre la DGFIP et les syndicats avec celle qui s'est déroulée vendredi 08 janvier en fin de journée. S'inscrivant dans la continuité, ont été évoqués la situation sanitaire, le télétravail et différents points d'actualité.

1/ Crise sanitaire - impact sur le fonctionnement des services et l'économie.

Après avoir souhaité ses bons vœux pour la nouvelle année, le Directeur Général a abordé les points suivants :

> La situation sanitaire

En ce début d'année, la situation sanitaire reste préoccupante. « *L'épidémie va continuer de capter une partie de notre énergie, sans doute pour plusieurs mois* » selon les propos de Monsieur Fournel. Elle continuera d'impacter nos modes de fonctionnement voire nos missions en espérant que la situation « *ne se durcisse pas* ».

Néanmoins le Directeur Général souligne que *l'on doit aider le plus possible le pays.*

La CGC est intervenue sur la situation sanitaire et plus précisément sur les conséquences de la mise en place du couvre feu à 18h dans de nombreux départements. Elle demande si des mesures d'assouplissement horaires ont été prises ou étudiées par les directions.

M Fournel indique que la Direction Générale sera très attentive sur ces situations et que des aménagements horaires pourront être apportés si nécessaire. Il rappelle toutefois que la carte professionnelle fait office de laisser-passer en période de couvre-feu et est reconnue comme telle par les autorités.

- En ce qui concerne la vaccination COVID19 des agents de la DGFIP, le DG y est favorable. Ce sujet a été remonté par la DGFIP au Secrétariat Général et au Directeur de cabinet du Ministre. La Direction Générale souhaite s'inscrire dans une logique « employeur » pour intervenir, par exemple, par site. Il a été demandé aux directeurs locaux de s'informer auprès des préfectures sur le déroulement des opérations.

Le rôle des employeurs pour aider à la vaccination des agents ne concernera que la phase dite « grand public ». Des discussions sont également en cours au niveau Fonction Publique.

> **Le télétravail**

Nous continuerons sur ce mode de fonctionnement pour les prochains mois indique le Directeur Général. Le ministre du travail a annoncé un très léger assouplissement en permettant, dans le secteur privé, un retour en présentiel d'une journée par semaine, notamment pour ceux qui étaient en souffrance ou isolés.

Le Directeur Général indique que la situation à la DGFIP est quelque peu différente car le nombre d'agents en télétravail 5 j/5 est faible, très inférieur à 10 % des effectifs (4.000 agents fin décembre). Bien entendu les agents qui se sentent en difficulté pourront alerter leur hiérarchie pour revenir travailler un jour/semaine.

En moyenne 30 % de l'effectif est en télétravail sur un jour donné et 50 % des agents sont en télétravail au moins un jour par semaine.

M Fournel précise que le télétravail restera le mode fortement recommandé et fortement impulsé d'exercice de nos activités. Le maître mot doit toutefois être « *souplesse* ».

Le taux d'équipement d'ordinateurs s'est amélioré ces dernières semaines avec des livraisons de matériels qui se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année. Prévisionnellement, le volume des commandes en cours tend vers une couverture des besoins de 70 à 80 % des effectifs de la DGFIP. Cependant, ce niveau ne sera pas atteint en 2021.

> **Les concours en période de crise sanitaire**

Les organisations syndicales ont alerté la direction sur ce point, et notamment la CGC qui fait part des remontées du terrain sur une certaine désorganisation des concours par rapport aux convocations, aux incertitudes de dates, aux corrections actuelles des copies dans le cadre du fonctionnement des jurys.

Par ailleurs la CGC partage les inquiétudes des collègues sur la tenue des oraux. (seront-ils maintenus en mode présentiel ou pas, difficultés d'hébergement et de transports).

Le Directeur Général prend acte de cette alerte sur une éventuelle désorganisation et souhaite des éléments complémentaires plus précis. D'autre part M Fournel a indiqué que les oraux se poursuivront en présentiel dans le respect strict des mesures barrières. En cas d'impossibilité, un plan «B» a été étudié avec l'ENFIP (oraux par visio sur ordinateurs dans une salle dédiée). Enfin, selon M Fournel, les candidats ont été informés des possibilités d'hébergement ainsi que des offres de transports qui ne sont pas si réduits que cela.

> **Le contrôle fiscal impacté par la crise**

Dans un article paru fin décembre, la DGFIP annonçait dans un média qu'elle reprendrait en 2021 son rythme normal d'activité sur les contrôles fiscaux des particuliers et des entreprises.

Cependant, il a été remonté au Directeur Général un sentiment d'inquiétude des collègues du contrôle fiscal, actuellement en soutien des SIE au titre du fonds de solidarité. Les intéressés se demandent comment il leur sera possible de reprendre leurs contrôles dans ces conditions.

Pour le Directeur il est normal que la DGFIP dans ses messages publics cherche à montrer que l'on ne désarme pas le contrôle fiscal. Après la crise, les contrôles seront relancés à fond y compris pour lutter contre la fraude opérée dans le cadre du fonds de solidarité, révélant de nouveaux acteurs opérant avec des formes de fraude dérivées, qui seront autant de sources de programmation.

En effet, les fraudes détectées sont très importantes sur le fonds de solidarité et le chômage partiel. La DG essaye de trouver un équilibre dans le dosage des secteurs et des sujets de contrôle en tenant compte d'une part que le fonds de solidarité prend une place croissante dans le dispositif d'aide aux entreprises, d'autre part que toute l'activité économique n'est pas contrôlable dans les conditions habituelles : respect des gestes barrières avec les représentants des entreprises, acceptabilité des contrôles notamment pour les particuliers...

En tout état de cause la Direction Générale a conscience du sentiment de dépossession du contrôle fiscal qu'éprouvent actuellement certains vérificateurs.

2/ Divers points d'actualité

> Nouveau Réseau de Proximité

Toutes les organisations syndicales ont rappelé leur opposition au NRP, à tout le moins quant à sa mise en œuvre immédiate.

La CGC a souligné que sa mise en place tombait au plus mauvais moment, en pleine crise sanitaire et qu'il aurait fallu tenir compte de ces circonstances exceptionnelles pour prendre une mesure exceptionnelle, celle d'en reporter l'application.

La CGC fait remonter l'inquiétude et la forte attente des collègues notamment comptables, au sujet du classement cible pour 2023 qui est annoncé en publication. Cette publication du pré-classement général 2023 va-t-elle être prochainement communiquée ?

D'autre part il a été remonté le manque de transparence pour les candidatures qui ne sont pas retenues sur des postes comptables restructurés ou fusionnés. Les Directeurs devraient à minima jouer le jeu de la transparence, de l'explication et du débriefing. Et ce non seulement pour courtoisie mais aussi pour permettre d'offrir de la visibilité sur les possibilités, dans un proche avenir, d'accès sur d'autres postes.

M Fournel précise que la DGFIP continue de travailler et d'échanger avec les directions locales pour affiner et finaliser la vision pluriannuelle. La communication sera en conséquence donnée ultérieurement. A ce stade, seul le classement intermédiaire 2021 des postes comptables restructuré a été publié.

> Le fonds de solidarité

Il s'agit d'un point d'attention particulier. Il y a des échéances au 15 janvier avec de nouvelles formules prévues : le montant de l'indemnisation pourra atteindre 200.000 € et/ou 20 % du chiffre d'affaires. Des travaux se poursuivent pour les mois suivants pour augmenter les compensations (jusqu'à 3 millions d'euros).

Les travaux au titre de ce fonds de solidarité sont très lourds pour les SIE et les services de contrôles qui prêtent leur concours à ces opérations et notamment pour les dossiers en examen. Actuellement 200.000 dossiers nécessitent des vérifications complémentaires.

Pour illustration, au titre de novembre, plus de 3,5 milliards ont été payés au titre du fonds de solidarité, ce qui démontre le poids financier des aides et les enjeux en termes de fraude potentielle.

La « task force » est mise en place au sein de la Direction des Grandes Entreprises, avec l'appui et la participation d'autres services.

La DGFIP s'engage à fournir des chiffres précis sur l'activité liée au traitement des demandes provenant du fonds de solidarité. Pour le DG, il s'agit d'un « *tonneau des Danaïdes* » qui se remplit de nouveaux dossiers au fur et à mesure que les précédents sont traités.

> Liste d'aptitude des B en A et lauréats au concours professionnel d'accès à la catégorie A

La liste a été publiée. Cependant des agents sont également admissibles à l'examen professionnel.

La Direction précise que 6 agents inscrits sur la liste sont également admissibles à l'examen. Il n'y aura pas de perte de potentialité en cas d'admission.

> **Liste d'aptitude de C en B**

La publication de la liste aura lieu mi-février et prendra directement en compte les lauréats du concours interne spécial qui sera, lui, annoncé fin janvier.

> **Recrutement du nouveau chef de service RH**

M. Fournel indique que le recrutement a été réalisé. Le nouveau directeur des RH prendra ses fonctions le 20 février 2021 mais sa présentation sera effectuée d'ici la fin du mois de janvier.

> **Hélios**

En raison d'une maintenance les 15 et 22 janvier les syndicats généralistes demandent que des ASA soient accordées aux agents concernés pour éviter des déplacements inutiles en cette période sanitaire.

Le Directeur Général précise que des travaux pourraient être utilement réalisés pendant ces journées dès lors qu'ils seraient cadrés. Une réponse sera apportée dans les prochains jours. Cependant il ne serait pas demandé aux agents de venir en présentiel.

> **Les comités techniques locaux en visioconférences**

Les comités techniques locaux peuvent se tenir en visioconférence. Un rappel sera effectué auprès des directions qui n'appliqueraient pas ce dispositif.

> **Les directions nationales et la problématique des logiciels à distance non utilisés.**

Il a été remonté à la Direction les difficultés rencontrées par les collègues travaillant dans les directions nationales spécialisées de contrôle fiscal qui ne peuvent pas échanger avec les entreprises sur des plate-formes et des outils à distance. Cette problématique sera étudiée par la Direction.

> **L'agenda social**

Une réunion se tiendra le 29 janvier 2021 pour fixer, avec les organisations syndicales, les dates des différents groupes de travail du 1^{er} semestre de l'année.

La DGFIP rappelle que les gestes barrières doivent continuer d'être scrupuleusement respectés dans les services.

Données COVID et force de travail à la DGFIP :

Situation au	07/01/2021	Jour précédent	Variation en %
Nouveaux cas avéré positif Covid19 point hebdomadaire jeudi	149	73 (*)	104%
ASA quatorzaine/septaine	129	108	19%
Agents présents	56 406	56 182	0%
Télétravailleurs le jour de l'enquête	23 144	19 054	21%
% de télétravailleur/force de travail	29%	25%	4pts
Agents en ASA	457	455	0%
Agents en congés ou arrêt	14 165	18 861	-23%

(*) semaine précédente, par exception